



NAO SALAIRES 2026

UNSA VOUS DIT TOUT

+9,51 € au 1^{er} juillet 2026
+10,60 € au 1^{er} janvier 2027

⇒ la Direction nous a dribblé...

ces valorisations seront uniquement pour ceux qui travaillent les Samedis – Dimanches/Jours Fériés les autres salariés devront se contenter d'autres mesures

Ce mardi 10 mars 2026, la Direction RATP a réuni l'ensemble des syndicats pour négocier les éléments du pouvoir d'achat des salariés.

Dès le début, votre syndicat UNSA a rappelé à la Direction le contexte géopolitique qui entraîne une hausse des prix du carburant et probablement celle des produits de consommation dans un temps très court.

Ainsi, UNSA MOBILITÉ a demandé une clause de revoyure sur le pouvoir d'achat.

En même temps, votre syndicat UNSA MOBILITÉ est revenu sur la carte de circulation et sa gratuité sur l'ensemble des réseaux de transport pour tous les salariés et des mesures utiles pour les ayants-droits.



Seul syndicat a revendiqué des mesures précises sur la gratuité des transports avec la carte de circulation pour tous, la Direction a fait la sourde oreille. Mais votre syndicat UNSA s'est engagé à intervenir auprès de l'autorité de tutelle IDFM pour rapidement obtenir ces différentes revendications.

Refusant une augmentation générale de la valeur du point de 2% minimum complétée de mesures sociales dédiées, la Direction fait les propositions suivantes :

Propositions initiales de la Direction	Propositions finales de la Direction Pour une signature syndicale
La baisse de prime des agents d'une valeur de 29 € 72 transformée en 5 points statutaires au 1 ^{er} juillet 2026	Aucun Changement
+15 € par samedi travaillé au 1 ^{er} juillet 2026	+15 € par samedi travaillé au 1 ^{er} juillet 2026 + 5 € par samedi travaillé au 1 ^{er} décembre 2026
51,46 € par dimanche/jour férié travaillé dès le 1 ^{er} dimanche travaillé/jour férié dès le 1 ^{er} juillet 2026	Aucun changement
Monétisation possible des jours du compte CET jusqu'à 22 jours (au lieu de 10) avec une alimentation possible en repos fixes de 12 jours (au lieu de 5 jours actuellement)	Monétisation possible des jours du compte CET jusqu'à 25 jours (au lieu de 10) avec une alimentation possible en repos fixes de 15 jours (au lieu de 5 jours actuellement)

**PAS DE MESURES GÉNÉRALES
ET PENDANT CE TEMPS-LÀ...**

www.unsa-mobilite.fr

CAMPUS UNSA MOBILITÉ
261 RUE DE PARIS – 93100 MONTREUIL
MTPA – MONTREUIL